



Genève, le 13 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif

Les coopératives d'habitation en plein essor à Genève

La Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) a pour la première fois publié cette semaine un recensement des immeubles et logements détenus par les coopératives d'habitation genevoises, soit 128 coopératives et près de 12'000 logements. Ce recensement s'inscrit dans le sillage du "Plan d'action coopératives" lancé en 2016.

La Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) a réalisé un recensement complet et inédit du logement coopératif genevois. Ce travail a été effectué en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF).

Ce recensement a permis d'identifier au 31 décembre 2021: 128 coopératives d'habitation propriétaires de près de 12'000 logements constituant environ 7% du parc locatif cantonal et 5% du parc total de logements. Ces logements s'insèrent principalement dans un tissu urbain de grands ensembles, dont une présence marquée sur la rive droite avec 66% des logements, 13% sur la rive gauche et 21% dans le secteur Rhône-Arve. Environ 1650 logements coopératifs ont été construits à Genève ces dix dernières années (+16%).

Le recensement s'inscrit dans le sillage du "Plan d'action coopératives" lancé en 2016 par l'Etat de Genève, la FPLC et le Groupement des coopératives d'habitation genevoise (GCHC). Ce plan prévoit une série de mesures visant à renforcer l'action des coopératives dans la politique cantonale du logement, en particulier la mise à disposition de 100'000 m² de terrains supplémentaires pour la construction d'environ 1000 logements.

L'initiative "Pour + de logements en coopérative" soutenue par le Conseil d'Etat, qui est actuellement en examen devant le Grand Conseil, vise pour sa part à ce que d'ici 2030, les coopératives représentent 10% du parc de logements à Genève, soit 10'000 logements supplémentaires.

Les prochains chantiers d'envergures prévoyant une présence importante de coopératives seront réalisés dans les futurs quartiers des Grands Esserts à Veyrier, de Chapelle-Gui à Lancy et aux Communaux d'Ambilly à Thônex.

Les immeubles détenus par des coopératives d'habitation sont consultables sur la carte web suivante: <https://fplc.ch/cartes/cooperatives.htm>

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Pauline de Salis-Soglio, Secrétaire générale adjointe, DT, pauline.desalis@etat.ge.ch, T. 076 304 20 66;*
- *M. Raphaël Conti, Responsable développement et coopératives, FPLC, T. 022 322 20 70.*